

LA CCDS VOUS INFORME

Appels à Projets – Performance et Transformation des Industries des PME de l'Agro-alimentaire

La Région Hauts-de-France et l'Europe ouvrent une enveloppe de 10 Millions d'euros pour soutenir la modernisation des outils de production des entreprises du secteur agro-alimentaire.

➤ Le périmètre : Ce que vous pouvez financer

Le soutien vise les investissements d'adaptation de votre **outil de production** face aux défis technologiques, environnementaux et sociétaux

- **Équipements** : Acquisition et installation de machines-outils, déploiement de nouvelles lignes de production complètes.
- **Usine 4.0** : Interopérabilité des systèmes de production, capteurs, logiciels MES/ERP.
- **Transition** : Projets accélérant la transition via l'efficacité énergétique, la réduction des déchets ou de la consommation d'eau.

➤ Modalités financières

- **Format** : Subvention (montant dépendant de l'impact du projet).
- **Seuil** : Investissement total supérieur à **500 000 € HT**.

ATTENTION : Les opérations collaboratives ne sont pas éligibles au titre du présent AAP.

➤ Pourquoi s'en occuper maintenant ?

Le dépôt des dossiers se fait par vagues. La prochaine clôture approche et aucune dépense ne doit être engagée (devis signé ou acompte versé) avant le dépôt officiel de votre demande.

COMMENT DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?

Le dossier de candidature est à télécharger ici : <https://europe-en-hautsdefrance.eu/feder>

➤ **3 points de vigilance pour votre dossier**

- **Santé financière** : L'entreprise doit être en mesure de préfinancer les dépenses avant le versement de la subvention.
- **Impact Environnemental** : Une attention particulière est portée aux économies de ressources (énergie, eau).
- **Maintien de l'activité** : Justifier de la pérennisation ou du développement de l'emploi sur le site.